



1

**Le programme
PSDR4
(2014 – 2020)**



Avec PSDR4, conclu en 2020, se referment les programmes Pour et Sur le Développement Régional (PSDR), qui laissent place à la nouvelle génération en construction « Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement » (TETRAE).

Avant que le Conseil Scientifique PSDR n'en fasse le bilan, ce premier chapitre revient sur la 4e génération du programme. Elle prend forme grâce à des infographies, s'anime dans des vidéos et s'incarne dans des entretiens avec la Direction nationale.

PSDR EN BREF

En visionnaire Michel Sebillotte a su, dès les années 90, inscrire les ambitions et les principes du dispositif qui n'ont cessé de guider les différentes générations jusqu'à aujourd'hui. Si les **3 principes fondamentaux** ont persisté – partenariats Recherche-Régions et chercheurs-acteurs, et interdisciplinarité – de grandes avancées ont donné une couleur particulière à chacune des générations. Tandis que la relation chercheur-acteur s'est construite dans DADP2, elle s'est ensuite amplifiée à travers l'implication toujours plus prégnante des acteurs dans les projets. La valorisation aussi bien scientifique qu'opérationnelle a pris une nouvelle envergure à partir de PSDR3 et s'est

affirmée dans PSDR4. Une communauté de recherche en partenariat sur le développement territorial initiée dans PSDR3 s'est consolidée dans PSDR4.

Une fois resitué, dans une lignée de programmes (DADP puis PSDR) via une première infographie intitulée « **Le programme PSDR : 25 ans de recherche en partenariat** », PSDR4 devient l'objet principal des deux suivantes. L'une retrace les étapes de son déroulement « **Dessine-moi un programme PSDR4...** » et l'autre « **Architecture du programme PSDR** » s'applique à rendre intelligible sa gouvernance particulière.

MICHEL SEBILLOTTE



« Penser l'innovation comme processus social et l'organisation des recherches comme un processus d'apprentissage. »

Ce qui implique de :

- **contribuer à construire la demande sociale**
- **donner toute leur place aux acteurs**
- **replacer toute connaissance produite dans le réel »**

« Il s'agit d'identifier, parmi les attentes multiples et contradictoires exprimées à un moment ou à un autre par tel ou tel segment de la société, au-delà des modes passagères, au-delà des conflits d'intérêts particuliers, **les dominantes qui traduisent ou annoncent les évolutions socio-culturelles majeures** et qui constitueront **véritablement la demande sociale** »

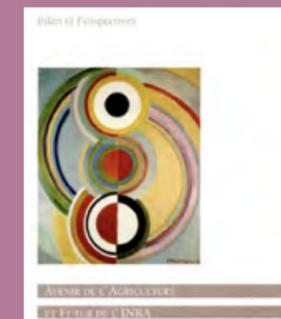
« Un retour historique, dans vingt ou trente ans, devra pouvoir valider les orientations prises aujourd'hui, parce qu'elles auront contribué à résoudre un certain nombre des problèmes majeurs d'aujourd'hui »

« L'INRA est un Institut finalisé, ce qui implique que ses travaux doivent permettre d'atteindre effectivement les acteurs auxquels ils s'adressent »

1993

Michel Sebillotte rend le rapport «Avenir de l'Agriculture et Futur de l'INRA» à Guy Paillotin, Président de l'INRA

- Méthodes de Recherche novatrices sur les questions de développement régional, le rapport aux partenaires, la recherche impliquée...
- Création de la Délégation Permanente à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective (DADP)

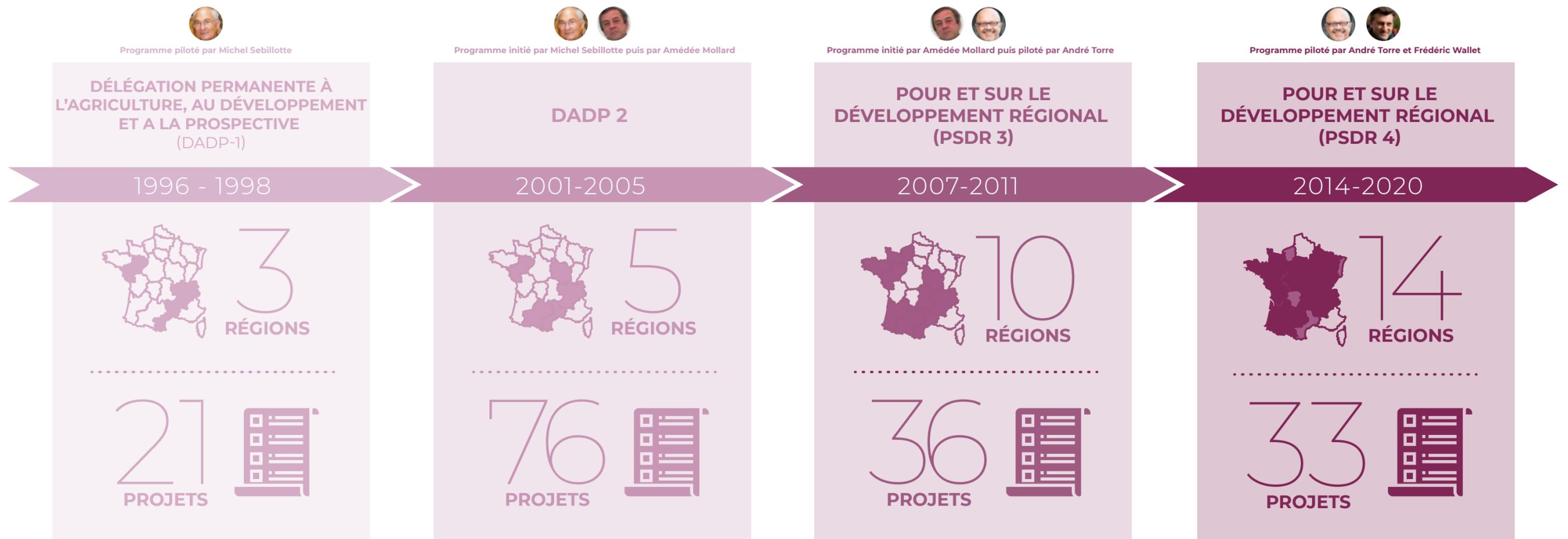


3 PRINCIPES FONDAMENTAUX

- Partenariat stratégique entre l'INRA et les Régions associant d'autres organismes de recherche (Cemagref, Cirad et Universités)
- Partenariat entre chercheurs et acteurs des territoires au niveau des projets
- Interdisciplinarité : combiner Sciences Humaines et Sociales & Disciplines biotechniques

Extraits du rapport de Sebillotte, 1993

LE PROGRAMME PSDR : 25 ANS DE RECHERCHE EN PARTENARIAT



PRINCIPES

3 PRINCIPES FONDAMENTAUX
Partenariats Recherche-Régions, chercheurs-acteurs & Interdisciplinarité

Relation chercheurs-acteurs & implication des acteurs dans les projets

Valorisation scientifique & opérationnelle des projets

Collaborations pour le développement territorial

Communication

Janvier 2000
Symposium de Montpellier

Mars 2005
Symposium de Lyon

Juin 2012
Symposium de Clermont-Ferrand

Octobre 2020
Symposium virtuel

Programme pilote :
Mise en application des 3 principes

Expérimentation du co-portage des projets par un binôme chercheur-acteur

Généralisation au niveau national du co-portage des projets par un binôme chercheur-acteur

Passage de la « diffusion » (faire connaître) à la « valorisation » des résultats (faciliter la (ré)appropriation par les acteurs)

Demande de co-production d'outils et de ressources à destination des acteurs exigée
Création d'un Conseil scientifique national indépendant garant de la qualité scientifique des projets

Année supplémentaire dédiée à la valorisation et incluse dans le temps des projets

Création d'une Communauté de Recherche (en partenariat)
Expérimentation d'initiatives transversales

Ecole-Chercheurs précoce pour renforcer la Communauté de Recherche PSDR, faciliter l'interconnaissance entre projets, lancer les Groupes Transversaux

Création d'une cellule communication

Infographies conçues par Sabine Nguyen Ba, André Torre et Frédéric Wallet et réalisées par Alice Pruvost

DESSINE-MOI UN PROGRAMME PSDR4...

INRAE

(~900 000 euro / an)



10 RÉGIONS
(~900 000 euro / an)

EUROPE

(dotations supplémentaires)

33

PROJETS



1100
PERSONNES

40

DISCIPLINES



3 GRANDES THÉMATIQUES



Lien rural-urbain



Transition agroécologique et territoires



Systèmes alimentaires & forestiers, circuits et circularités

7

PRODUCTION DE CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Plus de 1000 valorisations scientifiques
Articles scientifiques, ouvrages, etc.



UTILISATION SOCIALE DES RÉSULTATS

Plus de 1000 outils techniques et ressources pédagogiques pour agir et décider sur les territoires

SÉLECTION DES PROJETS EN RÉPONSE À L'APPEL À PROPOSITIONS PSDR

4

Conseil Scientifique PSDR

(qualité scientifique)



+

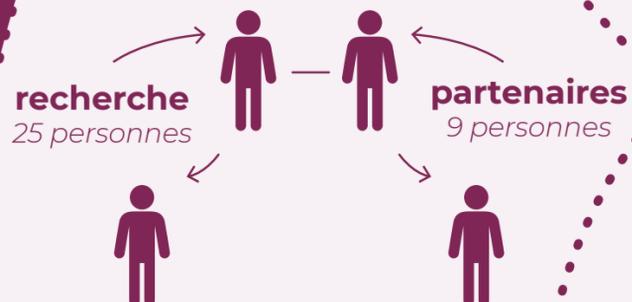


Conseils Régionaux

(priorités des Régions)

5

DÉROULEMENT DES PROJETS : 5 ANNÉES (2015 – 2020)



CO-CONSTRUCTION DES PROJETS

Formation d'un consortium composé d'acteurs et de chercheurs

Objectif :
se mettre d'accord sur
quoi travailler et comment

1

IDENTIFICATION DE LA DEMANDE SOCIALE/SOCIÉTALE

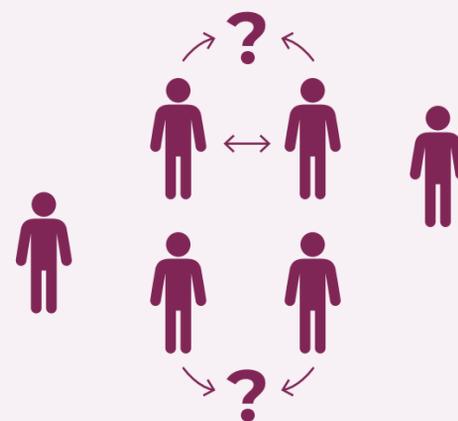
Diagnostic régional des enjeux territoriaux
(INRAE et les Conseils Régionaux)



2

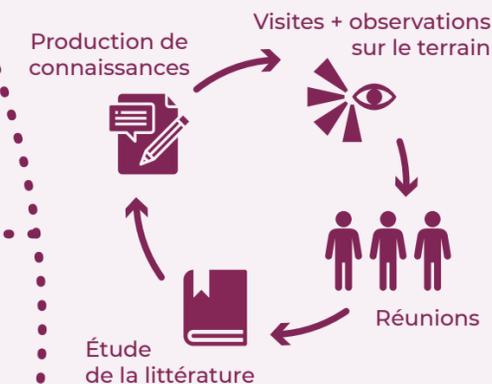
MISE EN RELATION DES PARTENAIRES

Forums chercheurs-acteurs



RESTITUTION, DIFFUSION, COMMUNICATION & VALORISATION DES RÉSULTATS

Séminaires itinérants chercheurs-acteurs, journées de restitutions, réseaux sociaux, colloques scientifiques, articles, etc.

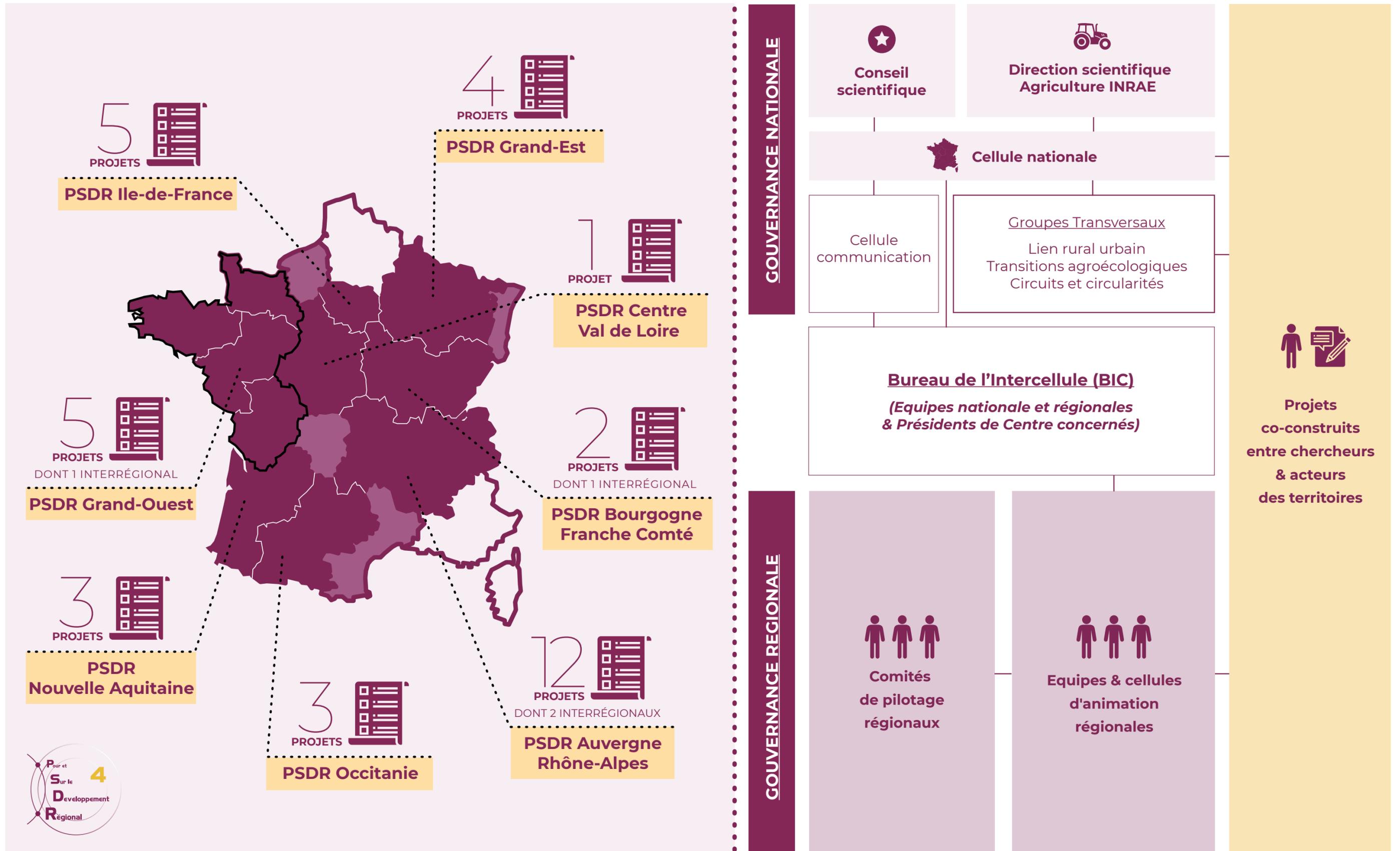


Résultats :

- ✓ Des savoirs scientifiques pour une meilleure compréhension des dynamiques territoriales
- ✓ Des outils pour contribuer à l'évolution des pratiques et des politiques publiques
- ✓ Des instruments pédagogiques pour la formation
- ✓ De nouveaux réseaux de partenaires



ARCHITECTURE DU PROGRAMME PSDR4



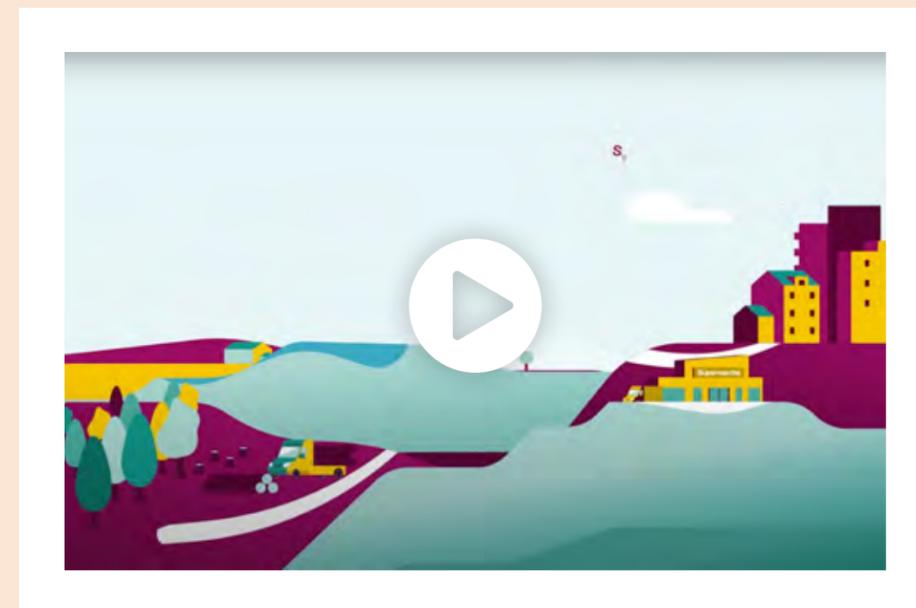
Infographies conçues par Sabine Nguyen Ba, André Torre et Frédéric Wallet et réalisées par Alice Pruvost

LE PROGRAMME PSDR4 EN VIDÉO...

VIDÉO PROGRAMME PSDR4 :
UN RÉSEAU AUX MULTIPLES DIMENSIONS :



VIDÉO PROGRAMME PSDR4 :
QUELLE APPROCHE ORIGINALE ET QUELS APPORTS ?



ENTRETIENS AVEC LA DIRECTION NATIONALE PSDR

Les entretiens croisés d'André Torre et Frederic Wallet, respectivement directeur et animateur national du programme PSDR4, complètent les infographies en proposant une prise de recul sur l'évolution du programme sur la base de l'expérience de plus d'une décennie à la tête de PSDR.

L'accent est mis sur le caractère **novateur** de cette initiative de recherche en partenariat au milieu des années 1990, l'importance d'une approche **pluridisciplinaire** et le rôle joué par la prise en compte de la **dimension territoriale**. Les in-

flexions progressives dans les pratiques tout comme les avancées successives en matière de structuration d'une ingénierie de la recherche articulant **ambition académique** et **utilité pour les acteurs des territoires** sont soulignées. Mais aussi les **difficultés** rencontrées pour permettre une pleine implication des partenaires et **éviter une position asymétrique** en faveur de la recherche. Autant de domaines qui constituent des pistes de progrès dans la perspective du futur programme TETRAE, qui doit prendre la suite de PSDR.

RETROUVEZ LES ENTRETIENS AVEC



[André Torre](#)



[Frederic Wallet](#)



ENTRETIEN AVEC **ANDRÉ TORRE**



NE RIEN CÉDER AUX EXIGENCES DE LA VALORISATION

Économiste de formation, à l'interface de l'économie spatiale et de l'économie industrielle, Directeur de recherche à INRAE, rattaché à AgroParisTech, il s'est intéressé aux problématiques d'aménagement du territoire et de Développement Durable avant de porter son attention sur les relations de proximité et leur importance dans les processus de coordination entre acteurs (contribuant ainsi à jeter les bases d'une « école de la proximité »), puis sur les conflits d'usage et de voisinage, leurs modes de pilotage ou de résolution.

Il a participé à l'aventure PSDR depuis ses origines, dans le cadre de ce qui s'appelait alors la DADP (pour Délégation Permanente à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective). Co-Directeur puis Directeur de PSDR3, il a dirigé PSDR4 depuis sa conception jusqu'à la restitution des résultats. Outre l'évolution du programme, il revient ici sur ce qui l'a prédisposé à y participer, mais aussi la manière dont PSDR a contribué à approfondir sa propre réflexion sur les facteurs d'un développement territorial.

Si vous deviez pour commencer rappeler les principes de PSDR ?

PSDR s'inscrit dans une histoire qui débute il y a près de trente ans, avec le lancement, en 1996, de ce qui s'appelait alors la DADP à l'initiative de Michel Sébillotte [1934-2010], une figure s'il en est de la recherche agronomique française : il est notamment l'auteur trois ans plus tôt, en 1993, du rapport « Avenir de l'Agriculture et Futur de l'INRA », qui devait inspirer la matrice initiale des programmes PSDR. Il s'agissait d'un dispositif pionnier, allant à rebours de ce qui se faisait alors au plan de la recherche. Tel un missi dominici, Michel Sébillotte a su « évangéliser » de premières régions (Languedoc-Roussillon, Pays de Loire et Rhône-Alpes) non sans se heurter à des résistances au sein même de l'INRA où d'aucuns considéraient que ce n'était pas de la vraie recherche. Ancien titulaire de la chaire d'agronomie d'AgroParisTech, il jouissait cependant d'une aura suffisante dans le monde des agronomes pour vaincre ces résistances et lancer une 2e

édition, DADP2 donc, avec le soutien d'une partie de la direction de l'INRA. Depuis lors, les principes fondamentaux de ce programme de recherche n'ont jamais été remis en cause.

En quoi consistaient ces principes ?

J'en distinguerai au moins trois. Un principe d'interdisciplinarité, d'abord, et au sens fort, puisqu'il s'agissait d'associer les sciences biotechniques et les sciences sociales. Evidemment, il s'agit d'un objectif à remettre constamment sur le métier, mais auquel PSDR n'a jamais renoncé.

Un principe de recherche finalisée, ensuite, non seulement pour mais encore avec les acteurs des territoires, dans une logique de co-construction : chaque projet est déposé et animé conjointement par un (ou deux) chercheurs et un acteur territorial et compte donc au moins deux responsables auxquels il revient d'identifier des chercheurs et des partenaires régionaux. C'est dire s'il y a une démarche de conviction à faire de la part

des chercheurs : ceux-ci ne peuvent s'en tenir à des entretiens avec des acteurs des territoires, mais doivent les impliquer dans la dynamique même de la recherche.

Enfin, 3e principe : les thématiques sont définies au niveau national pour être ensuite rediscutées au niveau des régions de façon à coller au plus près de leurs problématiques. De là des thématiques, qui peuvent paraître très spécifiques (les zones humides dans les espaces périurbains, la valorisation de l'herbe dans les systèmes d'élevage caprin, etc.).

Autant les deux premiers principes s'inscrivent dans une tradition de recherche développée dès les années 1960-70, autant le troisième est réellement novateur. Il a un double avantage : d'une part, il permet d'asseoir la légitimité des projets aux yeux des partenaires locaux ; d'autre part, il garantit des sources de financements supplémentaires et dans la durée, non sans contribuer à protéger

le programme contre les vicissitudes du monde académique mais aussi les critiques qui peuvent émaner de lui. De fait, les Régions ont toujours été là pour défendre le principe de cette recherche finalisée, quand le programme a pu susciter au mieux le scepticisme chez des responsables d'organismes de recherche, attachés à une démarche purement académique.

Qu'est-ce qui vous a amené à participer vous-même à cette aventure ?

Pour répondre à cette question, il me faut revenir d'abord sur mon parcours personnel. J'ai commencé ma carrière

« La Délégation Permanente à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective (DADP devenu PSDR) était un dispositif pionnier, allant à rebours de ce qui se faisait alors au plan de la recherche »

dans les années 1980 à l'Université de Nice, à Sophia Antipolis. Je faisais alors des mathématiques appliquées à l'économie industrielle. J'ai ensuite été recruté à l'INRA, à Corte, où je suis devenu Directeur de Recherche en économie, mais dans un environnement pluridisciplinaire où dominaient les sciences biotechniques, de sorte qu'il ne fut pas facile pour moi d'établir un réel dialogue, sur le fond, avec mes collègues. Ce n'est qu'à partir de mon rattachement à AgroParisTech, à Paris, en 1997, au sein de l'*UMR SADAPT*, que j'ai entamé un réel dialogue avec des collègues d'autres disciplines, au sein d'un programme de recherche pluridisciplinaire que j'ai monté. Dans les années 1990, je m'intéressai tout particulièrement aux dimensions spatiales et régionales de l'économie, au travers de la notion de proximité. Mais force est d'admettre que si je prenais part à l'animation de la recherche, mes thématiques étaient en décalage avec celles de l'INRA. Il en fut ainsi jusqu'à ce que se pose la question de la succession de Michel Sébillotte, atteint par la limite d'âge. Le relais avait été transmis à Amédée Mollard, Directeur de Recherche à l'INRA de Grenoble, qui prit le temps de lancer PSDR3 avant de chercher très vite une personne pour lui succéder – lui-même fit valoir ses droits à la retraite.

Vous, donc...

Non, je ne fus pas son premier choix. Il avait proposé le poste à une autre personne, qui a décliné. C'est alors qu'il s'est tourné vers moi, en mettant en avant l'intérêt de mon approche spatiale. J'ai vu pour ma part dans le poste qu'on me

proposait l'opportunité de concilier mes thématiques de recherche avec celles de l'INRA. Durant les deux premières années, 2007-2008, je fus Directeur-Adjoint, en ayant dû rejoindre l'INRA Grenoble. Je ne suis devenu Directeur qu'à la suite du départ effectif d'Amédée Mollard. Un changement qui s'est traduit par un retour sur Paris et le recrutement, quelques mois plus tard, de Frédéric Wallet, en charge de l'animation nationale.

Je précise que PSDR ne m'était pas tout à fait étranger. J'en avais suivi l'évolution depuis le début pour avoir participé à deux comités de DADP1 - un comité scientifique et un comité régional. Dans le cadre de DADP2, j'avais porté un projet en Rhône-Alpes autour de la notion de conflit d'usage.

Quels changements avez-vous introduits ?

DADP2 avait fait l'objet d'une évaluation qui, entre autres faiblesses, avait pointé le fonctionnement régional des comités scientifiques en charge de l'évaluation des projets. Il posait des problèmes évidents de conflits d'intérêts, ce que j'ai pu constater moi-même en siégeant dans l'un de ces comités. Les équipes de recherche étaient exposées à des pressions des acteurs locaux, donnant des arguments à ceux qui considéraient, a minima, que la qualité de la recherche menée dans ce cadre n'était pas optimale. Aussi la décision a été prise à l'occasion de PSDR3 de confier l'évaluation scientifique à un Conseil Scientifique indépendant, présidé en l'occurrence par Antoine Bailly, un éminent géographe suisse, reconnu internationalement (il a notamment été lauréat du Prix Vautrin Lud,

l'équivalent du prix Nobel de géographie). Les projets étaient désormais évalués selon les mêmes standards qu'une revue scientifique (les chercheurs ignorent l'identité des évaluateurs). Dans le même temps, le nombre de projets a été réduit pour leur donner davantage de moyens : il est passé de 76 à 36, répartis en revanche entre un nombre accru de Régions (une dizaine). Bref, nous sommes passés à une autre dimension, plus conforme à celle des projets financés par l'INRA.

Une fois devenu Directeur de PSDR3, j'eus pour mission de renforcer leur valorisation scientifique... J'ai d'autant plus incité les chercheurs à publier que j'accorde moi-même beaucoup d'importance à la valorisation scientifique de mon propre travail à travers la publication dans des revues à comité de lecture. Je me définis en cela comme un « chercheur publiant ».

Avec Frédéric Wallet, nous avons commencé par organiser des sessions spéciales dans des colloques dans lesquelles nous invitons les chercheurs à présenter un papier, quitte à devoir insister, certains arguant du fait que leurs travaux de recherche n'étaient pas terminés ou n'intéressaient pas une large communauté scientifique. Petit à petit, à force d'insistance, nous leur avons fait prendre conscience de l'intérêt de prendre le temps d'assister à des sessions spéciales en France, mais aussi à l'étranger. Outre l'édition de numéros spéciaux et d'ouvrages collectifs, nous les avons aussi convaincus de publier, de préférence dans des revues pluridisciplinaires, ce qui est désormais possible en France (et depuis bien plus longtemps dans

les pays anglo-saxons où les revues scientifiques sont traditionnellement plus enclines à privilégier la qualité du papier sur l'inscription disciplinaire de son auteur). Si nous avons eu d'ailleurs un grand motif de fierté au terme de PSDR3, c'est de constater que le programme se plaçait dans la moyenne INRA au regard du nombre d'articles publiés, malgré la dimension partenariale des recherches menées.

Mais n'était-ce pas en contradiction avec le principe d'une recherche finalisée pour et avec les acteurs du territoire ? Comment vous y êtes-vous pris ?

Très simplement ! En considérant qu'il fallait précisément jouer sur les deux tableaux, la valorisation scientifique et la valorisation partenariale ! Il ne s'agissait pas de favoriser la première au détriment de la seconde ou l'inverse. Tout en contrôlant le bon fonctionnement du dispositif de recherche partenariale au plan régional, à travers des réunions mensuelles, du bureau de l'inter-cellules, la mise en place d'outils de management, nous avons incité les équipes de chercheurs à publier dans des revues scientifiques. Certains ont prétexté qu'on ne pouvait pas leur demander des résultats opérationnels au service des acteurs et consacrer autant de temps à cet effort de publication, ou encore que la recherche qu'ils produisaient dans le cadre de PSDR n'était pas de même nature. Mais je n'ai pas renoncé. J'ai toujours considéré que, dès lors qu'il y avait de la recherche scientifique, les résultats devaient pouvoir être évalués par les instances de recherche, au risque sinon d'accréditer l'idée que ce n'en serait pas. Non seulement nous avons

incité les chercheurs à publier, mais encore nous leur avons donné les moyens de le faire en les conseillant, en identifiant des supports de publication et surtout, à partir de PSDR4, en sanctuarisant la dernière année du programme, qui désormais ne devait plus être consacrée qu'à la valorisation aussi bien scientifique que partenariale.

Au fil du temps, avez-vous eu le sentiment de voir émerger un autre profil de chercheur, sachant combiner production de connaissances scientifiques et conception d'outils opérationnels ?

Je serais heureux de pouvoir répondre par l'affirmative, dire que PSDR a contribué à cela. Mais je n'irai pas jusque-là car si ce profil de chercheur existe bien, son émergence est antérieure au dispositif PSDR. Celui-ci s'est davantage inscrit dans une évolution générale de la science. Plus le temps a

de prolonger sa propre dynamique de recherche, mais le fait est, cette injonction a amené des chercheurs à se confronter à d'autres disciplines. Cela n'était pas acquis. Avant d'intégrer l'INRA, je n'avais pas collaboré avec d'autres chercheurs que des économistes et des sciences de gestion. Mon expérience de la MSH Paris-Saclay (dont j'ai été directeur en 2018-19) m'a conforté dans l'idée que du chemin restait encore à faire, en particulier à l'université.

De même, la dimension partenariale qui s'est affirmée avec PSDR4, était déjà dans l'air du temps. A cet égard, j'aurais aimé aller plus loin en associant des représentants de la société civile. Mais je me suis heurté à des réticences, d'aucuns arguant qu'on ne pouvait pas tout intégrer. Je note avec plaisir que c'est désormais une autre injonction adressée dans le cadre de TETRAE : les projets devront élargir le spectre des partenaires locaux aux représentants de la société civile.

Cela étant dit, cette société civile ne s'est-elle pas déjà invitée dans certains projets de PSDR4 qui ont associé des habitants voire des consommateurs... ?

Cela fait déjà en réalité un long moment que la société civile s'est invitée, comme vous dites, dans le dispositif. Déjà, le projet que je portais dans le cadre de DADP2 sur les conflits d'usage m'avait amené à interviewer des agriculteurs, mais aussi des habitants, pour apprécier

l'impact de techniques agronomiques de leur point de vue. Il y a toujours eu un intérêt de certains chercheurs pour recueillir ce point de vue des populations directement concernées, à commencer par les agriculteurs, mais reconnaissons-le, dans une position de surplomb, pas de co-construction. Cependant, même si les projets PSDR sont soumis à un travail de sélection, les obligeant à s'inscrire dans un format donné, une fois sélectionnés, les chercheurs ne disposent pas moins d'une marge de liberté pour les mener en les ajustant d'une année sur l'autre.

J'ajoute que le dispositif a toujours admis la possibilité de lancer des projets plus « aventureux » que d'autres. Autant certains sont sûrs quant à la solidité des résultats qu'ils peuvent produire, sur tel ou tel système de culture, tel ou tel élevage, tel ou tel enjeu (l'impact du réchauffement climatique, par exemple), d'autres se risquent à explorer des champs encore peu défrichés, qui inclinent à s'ouvrir davantage à la société civile. Entre autres exemples, je pense à BRRISE, sur le bien-être.

Qu'est-ce que cet élargissement à d'autres parties prenantes dit de la reconnaissance d'autres formes d'expertises, non plus seulement académiques, mais profanes, professionnelles, d'usage...

Autant le reconnaître, je ne suis pas sûr que nous soyons allés aussi loin en ce sens. Non que ces formes d'expertises aient été négligées. Par définition, la recherche

Il y a toujours eu un intérêt de certains chercheurs pour recueillir ce point de vue des populations directement concernées, à commencer par les agriculteurs, mais reconnaissons-le, dans une position de surplomb, pas de co-construction

partenariale amène naturellement à prendre en compte d'autres formes de savoirs, mais il serait exagéré de dire que nous les ayons autant valorisés. Si ces savoirs, ces expertises, se retrouvent dans les résultats finaux, c'est sous une forme encore interprétée par les chercheurs eux-mêmes. Les fiches techniques dont nous avons fait un [cahier](#), sont en principe co-rédigées par les chercheurs et les partenaires – elles portent sur des outils mis en place. Force est cependant de constater que leur tonalité reste scientifique. Si, donc, l'expertise non académique est prise en compte, elle reste au service des objectifs du volet scientifique du dispositif.

Une critique récurrente de la direction de l'INRA portait davantage sur le caractère apparemment dispersé des projets – au nombre de 36, ils pouvaient donner le sentiment de partir dans tous les sens. Tout le contraire des programmes de recherche classiques de cet organisme de recherche, articulés autour d'un seul et même enjeu. Les projets ont beau être autant de contributions au développement territorial,

Plus le temps a passé, plus fortes ont été les injonctions pour faire de la pluridisciplinarité avant que s'ajoute celle de faire de la recherche partenariale

cet aspect n'était pas la préoccupation première des chercheurs, pour l'essentiel des ingénieurs en sciences du vivant, agronomes principalement.

J'ai donc entrepris, dès PSDR3 de proposer des thématiques plus génériques, en commençant à mettre en place des Groupes Transversaux, trois au total. L'un sur le partenariat, qui a été l'occasion d'une réflexion collective sur cette notion qu'on évoquait mais sans réellement prendre la mesure de ce qu'elle impliquait pour le chercheur. C'est une chose d'en faire, c'en est une autre de le penser. Les deux autres Groupes Transversaux ont porté sur le développement régional/territorial, d'une part, la gouvernance et le développement des territoires de l'autre.

Qu'est-ce qui vous a décidé à poursuivre l'aventure avec PSDR4 ?

La proposition m'en a été faite par la direction. Je l'ai acceptée d'autant plus volontiers que cette fois j'étais aux manettes dès la conception. Mais nous étions au milieu des années 2010 ; la direction de l'époque s'est montrée plus réticente, en mettant notamment en avant le coût du programme. C'était oublier son effet levier du fait du cofinancement par les Régions et dans une autre mesure par l'Europe.

Par définition, la recherche partenariale amène naturellement à prendre en compte d'autres formes de savoirs, mais il serait exagéré de dire que nous les ayons autant valorisés

Mais le fait, ensuite, que ces financements bénéficiaient à des chercheurs non directement rattachés à INRAE, le principal organisme contributeur parmi les organismes de recherche, n'allait pas de soi dans le contexte de restrictions budgétaires. Et puis on s'interrogeait encore sur l'intérêt de cette recherche pour l'agriculture elle-même. Oui, à du développement territorial, mais à la condition que les agriculteurs en soient les premiers bénéficiaires. Un discours qui, heureusement, n'a plus cours. L'heure est plus que jamais à une approche environnementale qui embrasse plus largement que les seuls enjeux agricoles.

Il n'en reste pas moins que la direction de l'époque a souhaité apporter des inflexions dans le sens d'une priorisation des enjeux agricoles, mais aussi d'une prise en compte des systèmes de production conventionnel (PSDR3 s'était vu reprocher de privilégier des productions de niches, patrimoniales, alternatives, localisées ailleurs que dans les grandes régions céréalières). Instructions avaient donc été données de porter aussi l'attention sur les régions de grandes cultures : Ile-de-France, Grand Est et Hauts-de-France. C'est ainsi que ces régions en sont venues à participer au programme (hormis cette dernière où nous nous sommes heurtés à une situation de blocage sur laquelle il n'est pas le lieu d'épiloguer ici). Au total, une quinzaine de régions ont répondu présent, un nombre record.

En plus de cet élargissement régional, PSDR4 a manifesté la volonté de s'ouvrir à d'autres organismes de recherche. C'est ainsi que nous avons à nouveau convaincu le Cemagref (devenu Irstea), à y participer :

en plus d'un financement représentant 10% de l'apport de l'INRA, il nous a fait profiter de son expertise sur des territoires et des thématiques relatives à l'eau et à l'environnement. Nous avons même envisagé d'impliquer l'Ifsttar (qui a depuis fusionné avec l'Université de Marne-la-Vallée pour donner naissance à l'Université Gustave Eiffel). Malheureusement, quoique présent dans les premières moutures du programme sur les problématiques de transport et de mobilité, il a dû déclinier du fait de restrictions budgétaires.

L'heure est plus que jamais à une approche environnementale qui embrasse plus largement que les seuls enjeux agricoles

Quelles autres nouveautés ont-elles été introduites d'un PSDR à l'autre ?

Pour ce qui est de l'ingénierie, nous avons reproduit celle de PSDR3 avec son Conseil Scientifique national, son animation nationale et ses équipes régionales. Nous avons également reconduit le principe d'une École-Chercheurs, instituée à l'occasion de PSDR3, mais en la programmant désormais plus en amont, pour favoriser l'interconnaissance entre les chercheurs et faire ressortir des problématiques ou des méthodes communes.

Autre innovation : nous avons renforcé les Groupes Transversaux autour d'une thématique, en tirant là encore les enseignements de PSDR3. Trois thématiques ont été retenues, à l'issue de l'École-Chercheurs que je viens d'évoquer : les circuits et les circularités (soit l'économie

circulaire) ; la transition agroécologique ; le lien rural-urbain. L'avantage de ces Groupes Transversaux est double. D'abord, ils permettent de répondre à l'interrogation de la direction de l'INRAE et de scientifiques, concernant le caractère insuffisamment générique des résultats de PSDR3. L'animation de ces groupes a été confiée à des responsables, qui se sont vu allouer un budget spécifique pour organiser des réunions, lesquelles devaient déboucher sur un document de quatre pages, très synthétique et opérationnel. Autre avantage de ces groupes : ils ont

permis d'approfondir l'interconnaissance au-delà de la durée de l'École-Chercheurs.

Enfin, PSDR4 s'est encore singularisé par sa propre durée : il aura couru sur quatre et même cinq années, contre trois pour les éditions précédentes.

Pourquoi ?

Il s'agissait de répondre au problème récurrent posé par la double valorisation. Les chercheurs arguaient du fait d'être trop engagés dans leur projet avec les acteurs, pour disposer en parallèle de temps pour la valorisation, aussi bien partenariale que scientifique. Nous avons donc pris la décision d'allonger les projets d'une année supplémentaire, en la consacrant exclusivement à cette valorisation. Et ceci fut spécifié dès l'appel à propositions, avec un cahier des charges allant dans ce sens.

Nous avons reconduit le principe d'une École-Chercheurs, instituée à l'occasion de PSDR3, mais en la programmant désormais plus en amont, pour favoriser l'interconnaissance entre les chercheurs et faire ressortir des problématiques ou des méthodes communes

Arrivés à 2020, l'année censée être consacrée à la valorisation, des chercheurs ont de nouveau fait valoir des contraintes d'agenda. Autant vous dire que j'ai dû faire preuve, comment dire... d'inflexibilité. J'ai rappelé que les équipes étaient libres de prolonger leur dynamique de recherche, mais qu'elles ne bénéficieraient pas de nouveaux financements pour cela. Ceux qui leur seraient alloués la dernière année ne pouvaient qu'être consacrés à cette valorisation à travers des séminaires, des colloques et des réunions avec les partenaires et les acteurs des territoires, sans oublier les publications, les jeux sérieux, les vidéos... Je ne connais pas d'autre programme qui consente un tel effort en matière de valorisation. On peut augurer que le problème ne se posera pas avec TETRAE car, depuis, le principe de cette valorisation est admis comme faisant totalement partie de la démarche de recherche.

A vous entendre, on mesure à quel point il y a un enjeu de management de la recherche, dès lors qu'on souhaite tenir des objectifs précis (en l'occurrence en matière de valorisation). Quelque chose dont le grand public n'a pas nécessairement conscience...

Les chercheurs non plus ! Il y a pourtant bel et bien là un enjeu – vous dites de management, je préfère parler plutôt

d'ingénierie. Cela a en tout cas été notre préoccupation constante à Frédéric Wallet et à moi. Nous nous sommes efforcés d'en mettre une en place à même de créer les conditions tout à la fois de l'interdisciplinarité, de la valorisation d'une démarche partenariale avec les acteurs des territoires et d'articuler les plans national et régional, à travers des Groupes Transversaux, des interactions avec les Régions. Sans compter des sources de financement multiples (d'organismes de recherche, des Régions, de l'Europe). Bref, durant toutes ces années, Frédéric et moi avons été des « ingénieurs » de la recherche, en mettant en place (avec l'aide de l'ensemble des personnes travaillant dans les Régions) des procédures de plus en plus efficaces, qui ont permis de faire avancer ce grand paquebot qu'est au final PSDR, en tout cas de faire en sorte qu'il ne coule pas (rire) !

Et ce malgré la fusion des régions, intervenue en cours de route et dont on se dit qu'elle a dû vous compliquer la tâche ?

Pas autant qu'on pouvait le craindre. Tout au plus a-t-elle entraîné des décalages dans les financements, entre ceux des organismes de recherche et de l'Europe, et ceux des Régions : des projets ont été lancés sans bénéficier dès le départ des financements

de leurs Régions respectives. Deux cas de figure se sont présentés : les régions qui sont restées dans la configuration initiale du partenariat (et avec lesquelles nous avons donc pu continuer à travailler normalement) et celles qui ont attendu de parachever leur fusion, au prix d'une suspension du processus décisionnel. S'en est suivie ainsi une année de flottement. Tant et si bien que j'ai dû intervenir dans des séminaires pour traiter des problèmes posés par le changement de gouvernance territoriale et la manière d'identifier les nouveaux interlocuteurs.

Pour autant, aussi problématique que fût ce contexte, il ne fut pas la source de nos principales difficultés. Disons qu'elles se sont conjuguées à d'autres difficultés internes, elles, à INRA. De nouveau, nous avons dû faire face à des objections sur le fait que des financements étaient alloués à des projets jugés peu scientifiques. PSDR manqua de peu de ne pas connaître de suite, jusqu'à ce que la nomination en janvier 2020 d'un nouveau Président à la tête de INRAE, en la personne de Philippe Mauguin, ne change la donne. Ce dernier manifesta dès son arrivée un réel intérêt pour le programme PSDR au point de décider d'en lancer la 5e édition dès l'automne de la même année.

Durant toutes ces années, nous avons collectivement mis en place des procédures de plus en plus efficaces, qui ont permis de faire avancer ce grand paquebot qu'est au final PSDR, en tout cas de faire en sorte qu'il ne coule pas (rire) !

Mais alors pourquoi cette prolongation d'une année supplémentaire ?

Entre les difficultés liées à la fusion des régions et les difficultés internes, nous avons pris du retard, au point que des équipes s'étaient quelque peu démobilisées. Il nous a donc fallu relancer la dynamique. De là cette décision d'un allongement exceptionnel, de façon à ne pas sacrifier la phase de valorisation.

Et la crise sanitaire, dans quelle mesure a-t-elle contrarié la dynamique ?

Etant intervenue l'année correspondant à la valorisation, ses incidences pour être réelles, ont été moindres que si elle était intervenue au cours des années de recherche sur le terrain. Tout au plus a-t-elle empêché ou retardé la tenue de nombreux séminaires et de colloques de restitution. Les chercheurs ne s'en sont pas moins montrés réactifs et impliqués, et je leur tire mon chapeau pour leur inventivité et leur dynamisme. Cela leur a finalement laissé plus de temps pour se consacrer à la valorisation. Tant et si bien que nous avons à faire face à une avalanche de productions : de l'ordre de deux mille publications et sans doute autant d'actions partenariales. Ce dont je ne peux au demeurant que me réjouir.

Je ne résiste pas à l'envie de vous interroger sur cette notion qui vous

est chère, pour savoir comment PSDR a contribué à la nourrir, à en amender ou pas la vision : je veux parler de la proximité sous les doubles formes que l'envisagez, physique et à distance...

Je ne dirai pas que ces années PSDR aient fondamentalement changé ma vision de cette notion. En revanche, elles m'ont incité à me ré-intéresser aux processus de développement territorial, le sujet de

n'est pas la même chose, et surtout aux vues de la taille gigantesque de la plupart des Régions actuelles.

Mais cette nuance, pour être fondamentale, est longtemps passée au-dessus de la tête de beaucoup de mes collègues, y compris Michel Sébillotte : pour eux, régional, territorial, et même spatial, c'était finalement à peu près la même chose !

du rôle des acteurs, de leur capacité à coopérer, sans oublier les formes de conflits. Ce qui suppose de prendre davantage en considération la société civile, on y revient. Il s'agit maintenant pour moi de montrer à quel point les relations de proximité - géographiques, proches, à distance, temporaires, réticulaires - contribuent à la dynamique de ce développement territorial.

dans une opération de montage, de refaire un tour des régions pour un programme que je n'aurais dirigé que les premières années. Ce n'aurait pas été rendre service aux collègues, à commencer par Frédéric Wallet. Enfin, ce dernier avait fait savoir qu'il était partant pour poursuivre l'aventure, tandis qu'une autre personne était toute trouvée : Danielle Galliano, de l'UMR AGIR. Deux personnes que j'apprécie particulièrement, qui formeront un duo efficace, attaché à promouvoir une recherche participative, qui ne cède en rien aux exigences de la valorisation scientifique et partenariale.

Mais je ne voulais pas pour autant quitter le monde de la recherche. Le moins qu'on puisse dire est que mon vœu a été plus qu'exaucé puisque depuis le 1er avril 2021 (ce n'était pas un poisson !), je préside le site INRAE de Corse. Un retour aux sources en somme.

La crise sanitaire que nous traversons a finalement laissé plus de temps à la valorisation. Tant et si bien que nous avons à faire face à une avalanche de productions : de l'ordre deux milles publications et sans doute autant d'actions partenariales

mes premiers travaux de recherche. Entre temps, j'eus le sentiment d'avoir fait le tour de la notion de proximité, dans toutes ses dimensions. Après avoir dit et redit qu'elle était importante mais qu'elle ne pouvait pas être exclusive, qu'il fallait d'autres types de relations, sociales, culturelles que pouvais-je ajouter de plus ? Il était temps de revenir au territoire et de se demander pourquoi et comment les proximités pouvaient aussi bien être vertueuses que conflictuelles.

Vous dites développement territorial. Pourquoi pas régional ?

Justement, c'est un malentendu qu'il m'a fallu dissiper. Si dans son acronyme, PSDR affichait l'échelle régionale en référence au fait que les projets sont contractualisés avec les Régions, pour autant, il ne s'agissait pas de se placer dans la perspective d'un développement régional, mais bien territorial, c'est-à-dire de territoires au sein des régions, ce qui

Evidemment, ce n'est pas le cas : on ne peut prétendre contribuer à du développement régional au travers de projets PSDR, qui pour être contractualisés avec des Régions n'en demeurent pas moins ancrés dans des territoires ou des systèmes locaux. Et c'est d'ailleurs en cela qu'ils intéressaient les acteurs partenariaux, à commencer par les exploitants agricoles ou les coopératives.

Cette approche m'a personnellement amené à renouer avec les travaux d'un certain Bernard Pecqueur, qui s'emploie justement à mettre au jour les dynamiques de développement territorial, lequel se joue le plus souvent des frontières administratives. Tant et si bien que j'en suis venu à développer une nouvelle théorie sur le développement territorial, qui a fait l'objet d'un article paru dès 2015. J'y explique que ce développement ne peut prétendre s'appuyer que sur des relations de production, mais aussi doit tenir compte de la forme de gouvernance territoriale,

On mesure l'intérêt qu'a représenté PSDR pour vous tant au regard de ses enjeux de valorisation, de son ingénierie que sur un plan théorique. Mais, alors, qu'est-ce qui vous a décidé à passer le relais ?

INRAE a eu l'élégance de me proposer de prendre la direction de TETRAE. Mais deux motifs m'ont amené à décliner cette offre. D'abord, la crainte d'un phénomène d'usure. Je connais désormais assez le dispositif et pense être parvenu au point de son développement que, nécessairement, le plaisir de l'invention, de la construction et de la découverte ne peut que s'éteindre. Or, moi, ce que j'aime, c'est monter des dispositifs de recherche. De ce point de vue, l'aventure aura parfaitement satisfait mon âme de chercheur bâtisseur. J'ai eu plaisir à construire et faire évoluer PSDR. Mais nous en sommes arrivés à un stade de développement et à un niveau d'efficacité tels que je ne voyais pas quoi pouvoir apporter de plus. Je n'avais plus qu'à en assurer la maintenance, serrer un boulon ici, en desserrer un autre là.

Deuxième motif : mon âge ! Je vais avoir 64 ans en cette année 2021. Accepter de diriger TETRAE aurait signifié de repartir

Moi, ce que j'aime, c'est monter des dispositifs de recherche. De ce point de vue, l'aventure PSDR aura parfaitement satisfait mon âme de chercheur bâtisseur



ENTRETIEN AVEC **FRÉDÉRIC WALLET**



DE LA RECHERCHE
INTERDISCIPLINAIRE
ET PARTENARIALE,
ET DE L'AUDACE...

Économiste, Ingénieur de recherche d'INRAE, à l'UMR SADAPT, ses travaux portent sur l'analyse de l'influence des dispositifs institutionnels intervenant dans le développement territorial. Ces dernières années, il s'est particulièrement intéressé à la prise en compte des processus d'innovation territorialisée dans l'évolution des politiques régionales et de développement

rural ainsi qu'aux mutations des dispositifs de gouvernance (du foncier et de la reterritorialisation de l'alimentation et des filières agricoles). Il revient ici sur la genèse du dispositif PSDR, qu'il a rejoint en 2008 pour en assurer l'animation au plan national, ses évolutions passées et à venir, les enseignements qu'il en tire au regard de sa propre discipline.

Pour commencer, si vous deviez pitcher PSDR ?

PSDR découle d'un dispositif mis en place dès 1996, à l'initiative de l'agronome Michel Sébillote, qui en avait recommandé le principe dans un rapport remis en 1993 au président de l'INRA de l'époque (Guy Paillotin) sur l'« Avenir de l'Agriculture et (le) Futur de l'INRA » en référence au rapport qui porte ce nom. Le dispositif, qui s'appelait alors DADP - pour Délégation Permanente à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective - reposait sur une intuition qu'on peut qualifier d'audacieuse, puisqu'il s'agissait d'inciter les chercheurs non seulement à sortir de leurs laboratoires (ce qu'ils faisaient bien évidemment déjà), mais à faire ce qu'on appelle aujourd'hui de la recherche finalisée, en regardant au plus près ce qui se passait sur les territoires, au travers d'un dialogue avec leurs acteurs : en l'occurrence des exploitants agricoles, mais aussi les chambres d'agriculture, les établissements d'enseignement, les collectivités territoriales. En cela, le dispositif s'inscrivait bien dans ce tournant qui s'était opéré au même moment dans le champ de l'aménagement du territoire,

dans le contexte de décentralisation, avec la recherche d'une programmation de l'activité économique mieux adaptée aux besoins de chacune des régions. Rappelons aussi la réflexion engagée à cette époque à l'échelle européenne autour d'un dispositif d'intervention innovant, impliquant davantage les acteurs des territoires, et qui débouchera sur l'introduction du pilier Développement rural au sein de la Politique Agricole Commune. En bref, pour être novatrice, la création de la DADP ne fut pas le fruit du hasard.

Si j'ai parlé d'intuition, c'est que le dispositif n'en a pas moins relevé du bricolage. Le rappeler n'est pas en minorer l'intérêt, au contraire, c'est en souligner la part d'expérimentation. Le dispositif s'est ainsi

Le dispositif PSDR s'est construit chemin faisant, ce qui a sans doute contribué à son inscription pérenne dans le paysage de la recherche

construit chemin faisant, ce qui a sans doute contribué à son inscription pérenne dans le paysage de la recherche.

Au sein de l'INRA (aujourd'hui INRAE), le Département SAD (Science pour l'Action et le Développement) attestait déjà de la conviction de chercheurs de l'intérêt de travailler au plus près avec les acteurs des territoires, en prenant le temps d'observer ce qu'ils faisaient, de les interroger sur leurs pratiques, les raisons qui les amenaient à procéder de la sorte, avec l'idée qu'ils avaient une expertise de terrain, qu'il était intéressant de croiser avec leur expertise scientifique.

Était-il déjà question de recherche « collaborative », « participative » ? Sont-ce des notions que vous convoquiez déjà ?

Dès le départ, on usait d'une terminologie qui, pour être différente de celle en usage

aujourd'hui (celle que vous évoquez ou encore « recherche contributive », « sciences ouvertes ») soulignait l'importance d'une dimension partenariale. Restait cependant

à savoir ce qu'elle recouvrait concrètement au-delà des mots. Avec le recul dont nous disposons, reconnaissons qu'elle s'est mise en place d'abord à travers des relations informelles, construites sur la base d'interconnaissance et des interactions que des chercheurs avaient avec des acteurs, dans le cadre de leur activité de recherche. Une autre ambition du dispositif, affichée elle aussi dès le début, résidait dans la promotion d'une interdisciplinarité adaptée à la compréhension de la complexité des enjeux.

Avec déjà l'ambition de couvrir aussi bien les sciences dites biotechniques que les sciences humaines et sociales ?

Oui, étant entendu qu'il s'agissait de ne plus s'en tenir aux incantations, mais bien d'inscrire ce croisement disciplinaire dans les pratiques. Là encore, avec le recul dont on dispose aujourd'hui, on peut considérer que les deux éditions de DADP y ont contribué, celles de PSDR plus encore ; bien qu'à des degrés variables en fonction des projets et des chercheurs.

Au final, le dispositif aura-t-il conservé tout du long son caractère à la fois évolutif et adaptatif ?

Oui, et c'est important de le souligner, de même le fait que la reconduction du dispositif d'une édition à l'autre ne fut jamais acquise. Car, autant le reconnaître, son histoire fut tout sauf un long fleuve tranquille ! Les Présidents successifs de l'INRA ont eu à un moment ou à un autre à trancher la question de sa pérennisation. Manifestement, le dispositif a été à chaque fois sauvé, par une claire conscience de la nécessité pour un organisme de recherche comme INRAE d'être au plus près des nouveaux pouvoirs régionaux issus des lois de décentralisation et des attentes de filières agricoles présentes sur leur territoire.

En cela, le dispositif illustre bien le propos de l'ouvrage Histoire de l'Inra. Entre science et politique, de Pierre Cornu, Egizio Valceschini et Odile Maeght-Bournay (éditions Quae, 2018), qui montre comment la définition des grands programmes de recherche de l'INRA n'a en réalité cessé de répondre non seulement à des ambitions scientifiques, mais aussi, fût-ce secondairement, aux attentes de la société telles que relayées par les pouvoirs publics au plan national mais aussi localement.

L'histoire du dispositif fut tout sauf un long fleuve tranquille !

Cela a-t-il pour autant contribué à légitimer le dispositif dans le monde de la recherche ?

Non, dès le début, des critiques se sont faites jours, d'aucuns considérant que le dispositif

se détournait d'une vraie recherche scientifique, en pointant notamment le fait que la qualité des publications relatives aux résultats des projets menés dans ce cadre, se situait en deçà de la moyenne des autres publications de l'INRA. Les recherches étaient jugées trop qualitatives, fondées sur des protocoles scientifiques insuffisamment robustes. Un caractère interdisciplinaire faisait aussi question, car cela limitait, jugeait-on, les possibilités de publication, les revues scientifiques étant plus spécialisées qu'elles ne le sont aujourd'hui – elles avaient en tout cas moins d'appétence pour des travaux interdisciplinaires.

De là, cette question qui s'est reposée à l'issue de chaque édition, du moins des trois premières : était-il pertinent de maintenir un programme de ce genre, sachant que les financements qui lui étaient attribués étaient relativement substantiels (hormis ceux dédiés aux sciences biotechniques, qui ont toujours bénéficié d'investissements dans des équipements et du matériel, par définition plus lourds que ceux qu'on peut réaliser dans les SHS). L'édition PSDR4 est la première où la question ne s'est pas posée – l'édition suivante (TETRAE) ayant même été lancée avant son achèvement. Entre temps, nous avons réussi le parti de hausser le niveau des publications scientifiques issues de PSDR à hauteur des standards de INRAE.

Au plan de l'évaluation, le dispositif se caractérise par une autre particularité : une évaluation scientifique, une autre partenariale. Était-ce pour répondre à d'autres objections ?

On touche-là à ce qui fait à mon sens tout l'intérêt, mais aussi la difficulté du programme, au point d'ailleurs qu'avec André Torre, nous avons toujours considéré que tous les profils de chercheurs ne sont pas forcément adaptés à un investissement dans un programme comme celui-ci. Dire cela, ce n'est pas minorer les compétences des chercheurs qui n'y parviendraient pas. Des chercheurs ont de l'appétence pour de la recherche partenariale, d'autres moins, ce qui n'enlève en rien à la qualité et l'intérêt des seconds.

Maintenant, le fait que la recherche soit partenariale ne doit en rien justifier une moindre exigence au plan scientifique. Comme nos prédécesseurs et même peut-être plus encore qu'eux, nous avons, André et moi, toujours veillé à ce que les projets PSDR répondent à la fois aux exigences de l'excellence scientifique, et donc avoir l'ambition de publier dans des revues à comité de lecture, et revêtent une dimension opérationnelle, répondant aux besoins des partenaires territoriaux. Désormais, les chercheurs disposent de plus d'opportunités de publier aussi bien dans des revues spécialisées au plan disciplinaire (ils peuvent ainsi valoriser les résultats dans leurs disciplines respectives) que dans des revues à vocation interdisciplinaire. Un changement notable par rapport au contexte dans lequel avait été lancée DADP.

S'agissant de l'autre versant plus opérationnel de la valorisation, il consiste en un effort de conception d'outils d'aide à la décision pour les acteurs socioéconomiques et de diffusion de

Les projets PSDR répondent à la fois aux exigences de l'excellence scientifique, publier dans des revues à comité de lecture, et revêtent une dimension opérationnelle, répondant aux besoins des partenaires territoriaux

connaissances utiles à la compréhension de leur territoire, au travers d'actions de communication sur différents types de supports, dont des vidéos (conçues avec l'assistance de professionnels), une pratique relativement nouvelle et qui s'est considérablement développée dans PSDR4.

Cette double ambition est affichée dès l'appel à propositions : chaque équipe de recherche doit prévoir en amont un programme de valorisation, couvrant à la fois le volet scientifique et le volet partenarial.

Un mot sur la formation, une des modalités de la valorisation opérationnelle, au-delà de la communication des résultats...

En effet, les projets donnent lieu à la conception de modules pédagogiques par les équipes de recherche à destination de professionnels et/ou d'étudiants. Quelque chose qui est monté en puissance dans le cadre de la dernière génération de PSDR avec, parfois, l'implication, au-delà des enseignants engagés dans des projets, de partenaires professionnels, voire d'étudiants dans l'élaboration des supports. À l'avenir, l'ambition est de renforcer cette recherche à visée transformatrice,

À l'avenir, l'ambition est de renforcer cette recherche à visée transformatrice, contribuant au processus de transition, de façon à démultiplier l'impact des travaux bien au-delà des territoires des projets

contribuant au processus de transition, de façon à démultiplier l'impact des travaux bien au-delà des territoires des projets.

Bien des projets PSDR trouvent des prolongements au-delà de la durée du programme, à travers notamment l'approfondissement des réseaux d'interconnaissance entre chercheurs, mais aussi entre eux et les partenaires. N'est-ce pas d'ailleurs à prendre en considération dans l'évaluation des projets ?

C'est un point sur lequel nous nous interrogeons depuis bien longtemps. Un point d'achoppement, devrais-je dire et ce pour différentes raisons. La première tient aux modalités classiques de la recherche : quand un chercheur arrive au terme d'un projet, il se projette aussitôt dans un autre, ne serait-ce que pour maintenir une dynamique de recherche, la financer et nourrir son rapport d'activité. Ensuite, un organisme de recherche comme INRAE a l'ambition d'une recherche à impact au plan sociétal. Or celui-ci ne se manifeste que dans la durée. Difficile donc d'évaluer à court terme les effets des projets PSDR, qui précisément ont l'ambition d'avoir un fort impact sociétal sinon écologique. Enfin, 3e motif d'achoppement, l'évaluation exige des compétences particulières, celle de spécialistes des politiques publiques ou des sciences de gestion – INRAE en compte en son sein, que nous devrions donc davantage solliciter. Divers dispositifs

ont été mis en place pour PSDR comme pour d'autres programmes de nature comparable. Je pense en particulier à Asirpa (pour Analyse de l'impact sociétal de la recherche agronomique) qui vise à mettre au jour des « chemins d'impact ». Concrètement, plutôt que de mesurer les résultats précis d'un projet de recherche, il cherche à mettre au jour les dynamiques qu'il a enclenchées sur le territoire au regard des pratiques, de la gouvernance, des représentations des enjeux ou des défis. Mais sans doute avons-nous encore des marges de progrès à réaliser. C'est d'ailleurs une demande de la Direction générale d'INRAE pour la génération TETRAE.

Des marges de progrès, dites-vous, sauf à considérer que le propre de PSDR4 est de soulever aussi des problématiques, d'ouvrir la boîte de Pandore des interrogations d'ordre méthodologique ou touchant à l'interdisciplinarité, à la recherche partenariale et aux conditions de leur mise en œuvre...

On peut effectivement aussi l'entendre ainsi. C'est d'ailleurs le discours que nous n'avons cessé de tenir avec André Torre en nous efforçant de créer dans PSDR un environnement propice aux expérimentations scientifiques empruntant cette voie.

Voyez-vous un équivalent à PSDR, à l'étranger, en Europe ?

Sous réserve d'un examen plus approfondi, je crois pouvoir dire que PSDR, par son périmètre d'intervention, n'a pas d'équivalent ailleurs, encore moins à l'époque où il a été lancé. Il a été précurseur dans ce dialogue interdisciplinaire et en interaction avec les acteurs de territoires. Cette ambition se retrouve désormais dans un certain nombre de dispositifs impliquant la recherche comme, par exemple, le PEI (Programme Européen pour l'Innovation) dans lequel des « groupes opérationnels », constitués d'acteurs de territoires, d'institutionnels et de chercheurs de différentes disciplines se concertent pour identifier des enjeux et des dispositifs innovants à même d'y répondre.

Il n'en reste pas moins, et ce n'est pas moi qui le dit, mais les Présidents du Conseil Scientifique qui se sont succédés - le suisse Antoine Bailly (PSDR3) puis l'italienne Roberta Capello (PSDR4) - il n'y a pas d'équivalent (sauf à des échelles locales, dans le cadre de Living Lab expérimentés sur un territoire donné, parfois à l'échelle régionale) décliné de surcroît dans autant de régions, sur la base d'un aussi large panel de disciplines, incluant aussi bien les sciences biotechniques que les SHS. Gardons également à l'esprit que l'originalité de PSDR est d'être avant tout un dispositif scientifique et, donc, à ce titre un lieu de production de connaissances. Ce qui le distingue d'autres formes de partenariats dédiés à l'innovation agricole ou territoriale.

Sous réserve d'un examen plus approfondi, je crois pouvoir dire que PSDR, par son périmètre d'intervention, n'a pas d'équivalent ailleurs, encore moins à l'époque où il a été lancé

Quel est l'état de votre réflexion sur l'intérêt qu'il y aurait à élargir le panel d'acteurs aux consommateurs qui, d'ailleurs, sont déjà impliqués dans certains des projets ?

Cette question est justement parmi celles qui ont justifié les inflexions apportées à la prochaine génération de PSDR (TETRAE). Force en effet a été de constater que si la société civile participe déjà aux projets, aux côtés des chercheurs et des collectivités territoriales, cette société civile est constituée pour l'essentiel des agriculteurs et de leurs interlocuteurs au sein des organismes professionnels comme les chambres d'agriculture ou les coopératives, par exemple. Peu d'associations sont sollicitées. Sont aussi insuffisamment représentés ceux qui interviennent en aval des filières : non seulement les acteurs de la transformation et de la commercialisation des productions, mais aussi les citoyens et les consommateurs. Aussi nous a-t-il été demandé de réfléchir aux modalités d'une implication plus grande de ces acteurs. Des appels à propositions ont été rédigés en ce sens.

Je ne résiste pas à l'envie de vous demander si l'élargissement des parties prenantes ne pourrait pas inclure jusqu'aux acteurs de l'innovation présents sur ces mêmes territoires : je pense en particulier aux « jeunes pousses » et autres incubateurs ou pépinières (des désignations, notons-le au passage, qui réfèrent d'ailleurs au monde agricole). Sachant aussi que

ces acteurs interagissent déjà avec le monde de la recherche, pour en valoriser les résultats sous la forme de solutions innovantes.

Votre question est l'occasion pour moi de préciser une autre ambition de INRAE, à savoir, justement, se rapprocher de l'esprit de ces Living Lab que j'ai évoqué dans l'idée de promouvoir une approche plus ouverte de l'innovation aussi bien que de la recherche. Différents types d'organismes peuvent s'avérer utiles pour favoriser les démarches novatrices sur les territoires, en faisant office de courtiers en innovation. On pense bien-sûr aux start-up dont la place est croissante en agriculture, mais aussi aux organismes techniques ou aux Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) notamment, dont les référentiels sont sans doute plus proches de ceux des exploitants agricoles et des habitudes de collaboration avec les chercheurs.

Bien évidemment, cette perspective n'est pas sans soulever des questionnements sur l'appropriation par les acteurs de l'innovation des connaissances produites par les chercheurs. Il faut réfléchir à la manière de faire en sorte que leur implication soit profitable à tous, en prévenant les risques de comportement de prédation et de captation des résultats de la recherche ; mais aussi concilier le délicat équilibre entre connaissances utiles pour répondre aux préoccupations des acteurs et exigences de genericité des résultats de recherche. C'est un débat que nous avons devant nous et qui déborde largement PSDR.

D'autres inflexions ont-elles été demandées ?

Oui, au moins deux. La première prend acte de l'évolution du paysage de la recherche. Les dispositifs de recherche partenariale ont eu tendance à se systématiser. Il nous a donc été demandé de réfléchir à ce qui faisait l'originalité de PSDR, aujourd'hui TETRAE, par rapport à ce qui se met en place, notamment à l'initiative de Conseils Régionaux.

En l'occurrence, en quoi réside son originalité ?

Elle réside principalement dans ce dialogue interdisciplinaire et la diversité des thématiques couvertes par les projets sélectionnés, dans une certaine transversalité qui met en regard une pluralité de recherches relatives à une question commune comme l'agroécologie, par exemple (au travers des Groupes Transversaux). La deuxième inflexion concerne la dimension collaborative : la Direction générale de INRAE a souhaité mieux impliquer les partenaires, le plus en amont possible, dès la conception du projet soumis à l'appel à propositions. Il ne s'agit plus de solliciter ces derniers de façon ponctuelle et/ou en faire des sujets d'observation (au travers de la mise au jour des systèmes d'acteurs), mais bien d'en faire des parties prenantes du dispositif. C'est un défi qui amènera nécessairement de nouvelles inflexions dans nos pratiques de recherche, car les collectifs concernés sont plus divers et potentiellement plus volatiles.

Mais n'est-ce pas justement inscrit dans l'ADN de la démarche ?

Oui, et leur implication n'a eu de cesse de se renforcer au fil des années. Mais force est d'admettre qu'il y avait là encore des marges de progression. En l'état actuel des choses, les financements ne sont fléchés qu'au profit des équipes de recherche. Les acteurs sollicités interviennent en devant dégager du temps dans un agenda soumis aux contraintes de leurs obligations professionnelles.

S'agirait-il donc de rétribuer ces parties prenantes ?

Certains dispositifs dédiés au soutien à l'innovation emboîtent effectivement ce pas. Je pense au programme [Casdar](#), du ministère de l'Agriculture, dont les financements sont reversés d'abord aux acteurs impliqués, en l'occurrence des organisations agricoles. Une situation à front renversé donc par rapport à PSDR dont les financements bénéficient aux équipes de recherche. Nous pourrions ainsi réfléchir à un dispositif hybride, la rétribution pouvant être fléchée vers

Dans TETRAE, il ne s'agit plus de solliciter les partenaires de façon ponctuelle et/ou en faire des sujets d'observation, mais bien d'en faire des parties prenantes du dispositif

leurs institutions respectives. Cela aurait l'avantage de fidéliser les acteurs dans les projets de recherche (dans certains cas, des équipes de recherche ont dû d'ailleurs changer de partenaire en cours de route). Mais cette perspective se heurte pour l'heure aux contraintes budgétaires. D'une certaine manière, il est aussi contradictoire avec l'idée d'impliquer davantage citoyens et consommateurs dans les dispositifs de

recherche, sauf à les indemniser pour cela. Autant d'inflexions, qui, c'est important de le souligner ont été demandées dès la mi-2019, avant même l'achèvement de l'édition en cours (PSDR4), ce qui a témoigné de la volonté de poursuivre le dispositif sans tarder. Jusqu'alors, deux à trois ans s'écoulaient entre deux éditions, le temps d'en valider la poursuite et de contractualiser avec les Régions.

Un mot sur la crise sanitaire. Dans quelle mesure a-t-elle contrarié la dynamique de recherche partenariale, qui exige a priori des interactions en coprésence ?

Cette crise sanitaire est intervenue au cours de l'année de valorisation. Notre chance, si c'en est une, est que les opérations de recherche proprement dites étaient achevées. Les équipes n'ont donc pas pâti de contraintes supplémentaires pour se réunir, se déplacer.

Dans l'ensemble, la valorisation scientifique a moins souffert de la crise

que la valorisation partenariale. Seules les séances de restitution programmées au début du printemps 2020, soit en pleine période de confinement, ont dû être reportées. On ne peut que se satisfaire de la manière dont les équipes sont parvenues à reconfigurer leur activité et organiser ces séances en mode virtuel. Le moins qu'on puisse dire est qu'elles ont su faire preuve de résilience ! Je peux en témoigner pour

Suite à la crise sanitaire, on ne peut que se satisfaire de la manière dont les équipes sont parvenues à reconfigurer leur activité et organiser les séances de valorisation en mode virtuel. Le moins qu'on puisse dire est qu'elles ont su faire preuve de résilience !

avoir participé à plusieurs d'entre elles au cours de l'automne 2020. Elles ont été largement suivies, d'ailleurs par davantage de personnes que si elles avaient été organisées en présentiel, avec un niveau d'échanges de grande qualité. Des ateliers ont même pu être organisés en parallèle, grâce au recours à des moyens techniques adaptés. S'il y a une perte à déplorer, elle se situe du côté de la convivialité, forcément moindre.

Et sans doute a-t-il pu en être ainsi grâce à la proximité physique, entretenue par les chercheurs durant les années précédentes.... Preuve s'il en était besoin qu'on communique d'autant mieux en distanciel, dans une proximité à distance, qu'on a pu disposer du temps de construire une relation de confiance, au travers d'une proximité sur le terrain...

Ce qu'André et moi n'avons eu de cesse de démontrer à travers nos travaux sur cette notion de proximité ! C'est dire si cette hypothèse me convient. Il est clair que si les intervenants ne s'étaient pas côtoyés sur le terrain et lors de l'École-Chercheurs PSDR de 2016, ces restitutions n'auraient pas été d'aussi bonne qualité. A partir du moment où on a poursuivi un travail en commun, approfondi une interconnaissance sur plusieurs années, on communique efficacement à distance. Étant entendu que cette forme de proximité

ne saurait se substituer totalement à la proximité physique. Au-delà, nous avons pu nous appuyer sur tout le processus de structuration progressivement mis en place depuis des années, et l'engagement qui ne s'est pas démenti de la part du Conseil Scientifique, des équipes d'animation en région, et des collectifs dans les projets. Une autre forme de proximité, plus organisée.

A vous entendre, je ne crois pas utile de vous demander ce qui vous motive à poursuivre l'aventure. En revanche, qu'est-ce qui vous a prédisposé à y participer au point d'en assurer l'animation au plan national ?

Je l'ai rejoint en 2008, à l'occasion de PSDR3. Les projets avaient été sélectionnés et étaient sur le point de démarrer. J'en ai assuré le pilotage avec André Torre. Comme lui, j'ai pu suivre l'édition suivante, dès ses prémices et jusqu'à son terme.

On peut faire l'hypothèse que le maintien d'un « duo » d'une édition à l'autre a pu contribuer à sa pérennisation. Il reste que vous êtes tous deux économistes. N'est-ce pas contradictoire avec l'ambition interdisciplinaire ?

(Sourire). A défaut de satisfaire à cette exigence, je crois qu'André et moi cochions bien d'autres cases : une appétence pour cette interdisciplinarité (le fait d'être économiste ne nous la rend pas moins

attractive !), pour le développement territorial et la recherche partenariale.

Cela étant dit, c'est vrai, que nous sommes deux économistes, pas même du monde agricole (nous venons de l'économie industrielle). Si cette proximité intellectuelle a certainement facilité le dialogue, elle a pu donner une coloration particulière au programme, en l'inclinant à contribuer au développement territorial, ce à quoi n'étaient pas forcément disposés des chercheurs issus des sciences biotechniques, plus attachés à travailler à l'échelle des exploitations ou des systèmes de cultures. Sans doute l'orientation aurait-elle été autre si PSDR avait été co-animé avec un chercheur issu de ces sciences biotechniques. Ceci dit, la notion de territoire a vu son influence grandir au cours des dernières années, au-delà des SHS, dans des disciplines comme l'agronomie par exemple. Ceci favorise une convergence interdisciplinaire.

Toujours est-il qu'André Torre part pour vivre une nouvelle aventure professionnelle (il va notamment présider le centre INRAE de Corte). A défaut de donner une tonalité pluridisciplinaire à la co-animation, son successeur introduira de la parité puisqu'il s'agit de Danielle Galliano (Directrice de Recherche à l'UMR AGIR), laquelle est aussi économiste, mais orientée davantage vers les enjeux agricoles.

A partir du moment où on a poursuivi un travail en commun, approfondi une interconnaissance sur plusieurs années, on communique efficacement à distance. Étant entendu que cette forme de proximité ne saurait se substituer totalement à la proximité physique

J'ajoute que ce tropisme économique est largement compensé par la pluridisciplinarité du Conseil Scientifique et la diversité des profils des animateurs régionaux.

Ajoutons, pour en revenir à vous, que PSDR est au carrefour de vos propres problématiques de recherche : vous êtes un spécialiste du développement territorial, de l'innovation, de la gouvernance, autant d'enjeux transversaux des projets...

C'est d'ailleurs pour cela que la direction de l'INRA m'avait sollicité, tout comme André d'ailleurs : notre intérêt pour le développement territorial ne pouvait que faciliter l'articulation entre les recherches scientifiques de l'INRA et les politiques publiques élaborées au niveau des régions.

En plus d'être un économiste, vous semblez être un de ces moutons à cinq pattes qui savent parler aussi bien la langue des chercheurs, que celle des acteurs de territoires, en plus de savoir animer des équipes... Faites-vous d'ailleurs vôtre cette dénomination de mouton à cinq pattes, qui a au moins le mérite de nous faire rester dans le registre agricole...

(Rire). Pas sûr ! De prime abord, le mouton à cinq pattes connote l'incident génétique... Je doute donc qu'il faille aller jusque-là pour prétendre œuvrer au croisement des

disciplines et à de la recherche partenariale. Si, maintenant, vous l'entendez en son sens métaphorique pour souligner le fait d'être un peu hybride par rapport à des économistes plus orthodoxes, alors oui, je veux bien être qualifié comme tel.

Qu'est-ce qui vous y a prédisposé ?

Avant d'intégrer l'INRA, j'ai été enseignant-chercheur. A ce titre, j'ai eu à suivre des

Le mouton à cinq pattes connote l'incident génétique... Je doute donc qu'il faille aller jusque-là pour prétendre œuvrer au croisement des disciplines et à de la recherche partenariale

étudiants dans leurs travaux de recherche dont certains traitaient de sujets plus agronomiques qu'économiques. Ensuite, au sein de INRAE, j'ai eu la chance d'intégrer l'UMR SADAPT qui, de par son caractère pluridisciplinaire, a vocation à créer les conditions pour que des chercheurs de différentes disciplines soient en dialogue permanents entre eux tout en interagissant avec des acteurs des territoires. Un tel milieu, dans lequel j'ai baigné tant d'années, ne pouvait que me prédisposer à prendre part à l'aventure PSDR.



BILAN DU PROGRAMME PSDR4 PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE PSDR

Cette partie revient sur les moments forts du Symposium final PSDR qui s'est déroulé en octobre 2020. En premier lieu, nous vous proposons de revoir le bilan

réalisé par le Conseil Scientifique PSDR et présenté par sa Présidente, Roberta Capello « Cinq années de recherche PSDR : un bilan positif ».



Roberta Capello est la Présidente du Conseil Scientifique PSDR4. Elle est professeure d'économie régionale et urbaine, au Département d'architecture, d'environnement et d'ingénierie de la construction (ABC) au Politecnico de Milan et directrice adjointe du département ABC. Présidente de l'Association régionale italienne des sciences (AISRe) et ancienne présidente de la Regional Science Association International (RSAI), elle a obtenu son diplôme en économie à l'Università Luigi Bocconi, Milan, Italie et son doctorat en économie à l'Université Libre d'Amsterdam.

Ses principaux domaines de recherche sont la croissance régionale et urbaine, le développement local et les théories de l'innovation régionale.

Elle a publié de nombreux articles dans des revues internationales et plusieurs livres, comme un manuel en économie régionale, publié en italien, en anglais et en chinois. Elle a également occupé des postes de professeure invitée dans plusieurs universités et établissements de recherche.



Cinq années de recherche PSDR : un bilan positif

LES MOMENTS FORTS DU SYMPOSIUM FINAL PSDR EN REPLAY

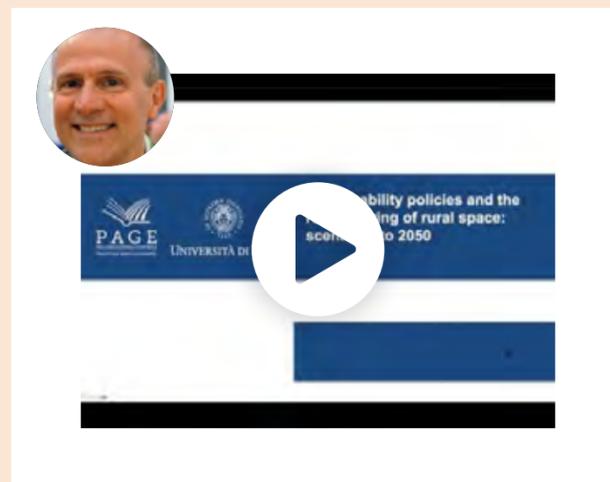
D'autres replay nous permettent de revivre les moments forts du Symposium final PSDR tels que l'**allocution d'ouverture par Philippe Mauguin**, PDG d'INRAE ainsi que les conférences éloquentes de **Gianluca Brunori, Università di Pisa** « Sustainability policies and the restructuring of rural space: scena-

rios to 2050 » et de **Michel Duru**, UMR AGIR INRAE Toulouse «**Revoir le développement territorial au prisme de la santé: point de vue d'agronome**» qui nous ont fait l'honneur d'accepter notre invitation.

Allocution de Philippe Mauguin, PDG d'INRAE :



Conférence de Gianluca Brunori, Università di Pisa - Sustainability policies and the restructuring of rural space: scenarios to 2050



Conférence de Michel Duru, INRAE Toulouse, UMR AGIR - Revoir le développement territorial au prisme de la santé : point de vue d'agronome



[Pour en savoir plus sur cet évènement](#)